

trois historiens de notre époque n'aient pas profité de la facilité qu'ils avaient de consulter les archives de Trévoux et de Lyon, pour corriger l'erreur que nous allons bientôt signaler.

M. Jolibois, qui pendant quarante-sept ans a été curé de Trévoux, dans son *Histoire de la ville et du canton de Trévoux*, M. Debombourg, dans son *Histoire du Franc-Lyonnais*, M. Guigue, dans sa *Topographie du département de l'Ain*, à l'article *la Bruyère*, ont écrit que le monastère de la Bruyère avait été transféré à Lyon, sans ajouter aucun correctif à cette affirmation. Or, les religieuses de la Bruyère étaient au commencement de l'année 1653 dans leur couvent situé dans la paroisse de Saint-Barnard et elles y étaient le plus tard en l'année 1672 : c'est ce que nous voulons démontrer.

Nous savons par le manuscrit de dom Etiennot (1) que depuis longtemps les prieures, voyant le peu de sécurité qu'offrait un monastère isolé, dans la campagne, sans clôture, avaient songé à choisir une retraite plus sûre. Françoise Croppet avait inutilement cherché à s'établir à Trévoux ; Antoinette de Verjus, qui lui succéda dans la charge de prieure, fut autorisée par le cardinal de Richelieu, archevêque de Lyon, à se réfugier avec les religieuses dans sa ville archiépiscopale, en 1653. C'est ce qui a donné lieu aux historiens dont nous avons parlé, de croire que cette émigration avait été définitive, tandis qu'en réalité elle ne fut que de courte durée. Pourquoi les religieuses de la Bruyère revinrent-elles au monastère qu'elles avaient quitté ? D'après le rapport fait au cardinal de Tencin, archevêque de Lyon, par son promoteur général chargé de faire les enquêtes

---

(1) *Antiquitates in diocesisibus Lugdunensi et Bellicensi*, ch. LXXXIX, p. 269-272.